

Muhammed Tchite d'abord "sélectionnable" chez les Diables Rouges

RTL, 09 Mars 2013 La saga "Muhammed Tchite chez les Diables" touche-t-elle à sa fin ? Muhammed "Muhammed" Tchite a dit samedi à la DH qu'il était d'abord sélectionnable chez les Diables Rouges. Il s'agit du dernier épisode du long feuilleton qui concerne l'attaquant du FC Bruges de 29 ans. En attendant de l'URBSFA après des multiples démarches, il affirme: "Pour la FIFA, je suis un joueur libre (...) depuis qu'on lui a fourni le code de nationalité burundais qui démontre que je ne suis pas burundais".

"Le Rwanda m'a libéré sportivement il y a deux ans et le Burundi ne peut pas me sélectionner vu que je ne suis pas Burundais", précise l'attaquant arrivé cette saison à Bruges après un nouveau passage au Standard depuis 2010. Aucun document officiel n'a toutefois été fourni par la FIFA, mais Michel D'Hooghe président d'honneur de l'URBSFA, membre de la FIFA et toujours lié au FC Bruges, a rassuré Tchite. "Pour qu'elle (la FIFA) se positionne, il faut qu'il y ait une demande de la Fédération belge". "A la Fédération belge de se positionner d'abord", conclut Muhammed Tchite qui n'est plus titulaire dans son club. Rappelé au Burundi, Tchite a débuté sa carrière à l'âge de 17 ans avant de rejoindre le Rwanda puis d'arriver en Belgique au Standard en 2002. Sa vivacité et son sens du but lui permettront de s'illustrer dans notre championnat, d'être transféré à Anderlecht puis à Santander en 2007. Le 6 mars 2008, il obtient la nationalité belge. René Vandereycken, sélectionneur des Diables Rouges, veut le retenir. Il est appelé le 28 août. Mais sa situation aux yeux de la FIFA n'est pas claire. Il a porté le maillot du Burundi des U20 et ne peut être sélectionné chez les Diables. L'attaquant ne sera finalement pas retenu. Tchite ne renonce pas.